

## Georges CORDIER (1872-1936), (alias G. Seiler) sinologue et annamitisa

### Charles-Georges CORDIER

Né à Bourg-les-Valence (Drôme), le 30 juin 1872.

Fils de Charles Cordier, employé des chemins de fer, et d'Adrienne Moulin, ménagère.

Marié à Constantine, le 2 sept. 1909, avec Amélie Marguerite Philippine Mauri, enseignante.

Engagé dans la Légion étrangère (11 oct. 1890-10 oct. 1900).

Agent des Douanes et Régies de l'Indochine (11 octobre 1900).

Directeur des Écoles franco-chinoises de Yunnanfou (21 déc. 1907).

Chargé de cours de français au commissariat des affaires étrangères de Yunnanfou (année 1910).

Chancelier interprète substitué au consulat de Yunnanfou (mai-décembre 1911).

Professeur de langue et de littérature françaises à l'école secondaire de Yunnanfou (1912-1913).

Professeur de français à l'école militaire de Yunnanfou (1914).

Interprète pour la langue annamite au consulat de Yunnanfou (1914).

Fondateur de la section de l'Alliance française (1918).

Chargé de la chaire de littérature française à l'Université de Yunnanfou (1923).

Chef du bureau des traductions au Palais de justice de Hanoï (1927-1934).

Président de l'[Amicale des anciens légionnaires](#).

Membre correspondant de l'[École française d'Extrême-Orient](#).

Membre de [la Sartan](#).

Membre du sous-comité des arts indigènes modernes en vue de la participation du Tonkin à l'[Exposition coloniale internationale de Vincennes](#) (1931).

Membre de l'Académie des Sciences coloniales (juin 1936).

Œuvres : ci-dessous.

Chevalier de la [Légion d'honneur](#) du 1<sup>er</sup> août 1929.

Décédé à Paris XI<sup>e</sup>, le 25 août 1936.

### BELLE MANIFESTATION DE SYMPATHIE (*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1914, p. 3)

Littérature annamite. — M. Cordier, directeur de l'école française à Yunnan-fou, a fait paraître dans la *Revue indochinoise* un travail qu'il a intitulé : « Essai sur la littérature annamite » et on ne peut que féliciter l'auteur de sa tentative.

M. Cordier a fait d'abord un résumé succinct de l'histoire du peuple annamite, qui a dû condam

au troisième siècle avant Jésus-Christ que l'Annam devint vassal de la Chine et que, malgré quatre tentatives héroïques pour reprendre sa liberté, ce pays dut subir, pendant plus de dix siècles, l'asservissement du vainqueur.

Au cours de cette longue période, les Annamites, administrés par des mandarins chinois, contraints de suivre la morale, les rites, les cérémonies et la législation du céleste empire, adoptèrent d'abord, de gré ou de force, la langue écrite des conquérants.

Plus tard, ces derniers ayant exigé que tous les rapports à l'autorité, que les actes officiels, que les examens mêmes furent passés en chinois. Il en résulta que cette langue devint celle des lettrés de la classe instruite de la population et que toutes les manifestations littéraires de l'Annam furent rédigées en caractères.

M. Cordier tente ensuite de démontrer que les Annamites n'avaient pas besoin absolument des caractères, pour traduire leur pensée, leur langue suffisant amplement.

Puis M. Cordier donne un aperçu des principaux ouvrages littéraires dus à des auteurs annamites et montre que certains ne sont pas sans mérite, ce qui est également notre avis.

Tous ceux qui s'intéressent au passé du peuple annamite, liront, avec plaisir et profit, la plaquette de M. G. Cordier.

---

#### LE VOYAGE DE M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL MERLIN\* À YUNNANFOU (*L'Avenir du Tonkin*, 11 avril 1924)

##### ..... Visite des écoles françaises

Ici, c'est M. Georges Cordier qui accueille le gouverneur général. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de présenter M. Cordier aux lecteurs de *l'Avenir* ou de la *Revue Indochinoise*. On se souvient assez que cet éducateur magistral est, dans le domaine de la sinologie, une autorité incontestable, qu'il a publié des œuvres d'intérêt capital qui ont consacré sa réputation.

M. Cordier conduit tout d'abord le gouverneur général de l'Indochine à l'école des garçons, divisée en quatre classes. Dans chacune de ces classes, les enfants suivent avec attention les leçons que leur fait un professeur très qualifié. Le chef de l'Indochine française semble fort édifié et avant de quitter l'établissement dont l'utilité n'est désormais plus contestable, il remet à MM. Vu-van-Lê et Nguyen-van-Nghi, professeurs du cours supérieur et du cours préparatoire, la décoration du Moniséraphon.

C'est maintenant au tour de l'école des filles confiées à la sollicitude de madame Cordier. Que le choses étonnantes ne voit-on pas là ? Quelle justice cette école en pleine prospérité ne fait-elle pas du raisonnement de ceux qui prétendent qu'en Chine, les écoles françaises sont vouées à l'insuccès ? Ici, nous trouvons sur les mêmes bancs des fillettes et des femmes mariées — n'a-t-on pas vu sur ces mêmes bancs, voici de cela quelque temps, la mère et la fille ? Nous trouvons quelques femmes d'officiers renvoyées... à leurs chères études par des maris soucieux de l'éducation intellectuelle de leur compagne. Nous voyons des filles de négociants avisés qui pressentent que la langue française sera, quelque jours, la langue indispensable aux commerçants.

De sorte que lorsqu'on quitte ce séminaire de l'influence française, l'esprit reste frappé tout à la fois et de l'organisation excellente de l'école, et de l'intérêt que nous porte certains Chinois. Et l'on se souvient que lorsque M. Cordier prit la direction de cet établissement, moins de cinquante élèves formaient le noyau de disciples qui atteint aujourd'hui à peu près TROIS CENTS. M. Merlin ne ménagea point les félicitations et les encouragements au savant directeur des écoles françaises de Yunnanfou.

---

---

*Annuaire général de l'Indochine*, 1925, p. 602 :  
Cordier (Charles-Georges)  
Dir. École franco-chinoise à Yunnanfou.  
Né le 30 juin 1872.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 janvier 1927, p. 2)

De passage. — M. Cordier, le sympathique directeur des Écoles franco-chinoises de Yunnanfou, que nous sommes toujours heureux de revoir au milieu de nous. M. Cordier a dû subi hier une opération par suite d'anthrax. Nous lui adressons nos souhaits de prompt et entier rétablissement.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 janvier 1927, p. 2)

Vers Yunnanfou. — M. G. Cordier, le très sympathique directeur de l'École franco-chinoise de Yunnanfou, a quitté Hanoï, ce matin après un court séjour dans notre ville où ses nombreux amis ont été heureux de le revoir.

Puisque nous parlons de M. G. Cordier, disons qu'il vient de faire paraître à l'Imprimerie tonkinoise un ouvrage intitulé : *Les Musulmans du Yunnan*, d'une très belle et très précieuse documentation, ouvrage que nous analyserons prochainement.

Nous adressons à M. G. Cordier, nos meilleurs souhaits de bon retour au Yunnan et ne désespérons pas de le voir prochainement venir occuper à Hanoi un poste qui nous permettra de le conserver au milieu de nous après de longues années d'éloignement, mais qui furent de grand travail, au Yunnan.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 février 1927, p. 2)

Services civils. — M. Gombaud-Saintonge François-Marie-Ange, administrateur-adjoint de 1<sup>re</sup> cl. des S. C., en service détaché à la direction de l'Administration judiciaire, est mis, sur sa demande, à la disposition du résident supérieur au Tonkin, à compter du 10 mars 1927.

Nous croyons savoir que M. Cordier, directeur des Écoles franco-chinoises de Yunnanfou, remplacerait M. Gombaud-Saintonge comme chef du bureau des interprètes au Palais de justice.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1927, p. 2)

M. et M<sup>me</sup> Cordier nous reviennent. — M<sup>me</sup> Cordier, Amélie-Marguerite, professeur principal de 1<sup>re</sup> classe de l'Enseignement primaire, en service au Yunnan, est réintégrée

sur sa demande dans les cadres de l'Enseignement primaire de l'Indochine et mise en cette qualité à la disposition du recteur d'académie, directeur général de l'Instruction publique en Indochine.

M. Cordier, directeur de l'École franco-annamite [sic] de Yunnanfou, est appelé à continuer ses services au gouvernement général de l'Indochine.

M. Marcadet, instituteur de 3<sup>e</sup> classe en service détaché au Tonkin, est mis à la disposition du délégué du ministère des affaires étrangères au Yunnan en remplacement de M. Cordier, appelé à continuer ses services au gouvernement général.

---

Le ménage Extrême-Asie — *Revue indochinoise*. Pas de divorce en vue  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 décembre 1927)

chroniques de MM. A. Maynard et G. Seiler qui sont exactement le genre d'études, romans et articles, que publiait jadis la *Revue indochinoise*.

---

« Extrême-Asie » (n<sup>o</sup> d'avril 1928)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1928, p. 2)

M. Cordier y termine sa curieuse documentation sur Sun Yat Sen.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> août 1928)

*Méthode pratique de langue chinoise*. — (*Dialecte yunnanais*). M. G. Cordier, interprète en chef du service judiciaire de l'Indochine, membre correspondant de l'E. F. E. O. et de l'Académie des Sciences coloniales, dont les ouvrages ne se comptent plus, mais que gardent fidèlement dans leur bibliothèque tous ceux qui s'intéressent aux choses de Chine, M. G. Cordier vient de faire paraître la *Méthode pratique de langue chinoise*. — (*Dialecte yunnanais*).

Nous signalons l'apparition de ce livre, nouvelle preuve de l'activité de son auteur

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1929, p. 2)

*La Province du Yunnan*, par G. Cordier — G. Cordier a vécu de très nombreuses années au Yunnan ; il y exerça avec un plein succès, grâce à sa compétence et son autorité, les fonctions de directeur des Écoles franco-chinoises.

A ses heures de loisir, G. Cordier a étudié à fond ce captivant pays et voici qu'aujourd'hui, il fait paraître un beau et substantiel volume, intitulé *La Province du Yunnan*.

C'est un plaisir pour nous de signaler l'apparition de cet ouvrage, car tous ceux qui s'intéressent à l'Extrême-Orient, tous ceux qui ont soif d'une documentation abondante et sincère voudront lire G. Cordier, l'infatigable travailleur à qui nous adressons toutes nos félicitations en souhaitant le succès qu'il mérité à « La Province du Yunnan ».

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 juin 1929)

Permission. — Une permission de 28 jours est accordée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1929 à M. Cordier Georges, interprète en chef du bureau des traductions du Parquet général de Hanoï, pour en jouir à Chapa.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1929, p. 2)

*Folklore du Yunnan — Jeux d'enfants et chansons diverses.* — M. Georges Cordier, correspondant de l'École française d'Extrême-Orient, est resté fortement attaché au Yunnan où il vécut longtemps, où sa docte influence eut les plus heureux résultats et où il compte, c'est à croire, de très nombreux amis, à la ville et à la campagne. Or voici qu'aujourd'hui, il nous donne dans « Folklore du Yunnan » l'occasion rare de nous initier aux « Jeux d'enfants » de là haut et de connaître une série intéressante de chansons enfantines, de mélodies villageoises, des chants militaires.

Avant d'aborder son sujet, M. Georges Cordier nous a mis au courant des difficultés que présente pareil travail et ces quelques pages d'avertissement sont un précieux enseignement.

À la lecture des œuvres de G. Cordier, les heures, en général, passent singulièrement agréables mais l'œuvre dont nous parlons est particulièrement captivante.

---

Grand conseil des intérêts économiques et financiers, 1930 :

**PROCÈS-VERBAL**

des délibérations de la Commission chargée de réviser au point de vue du dialecte les manuels scolaires officiels de l'Enseignement élémentaire indigène.

La Commission chargée de réviser au point de vue du dialecte les manuels scolaires officiels de l'Enseignement élémentaire indigène, instituée par arrêté n° 6288 du 24 décembre 1929 de M. le gouverneur général, s'est réunie pour la première fois à la Direction de l'Instruction publique le mardi 14 janvier 1930 à neuf heures du matin.

Étaient présents :

M. Tholance, directeur général p. i. de l'Instruction publique.

**M. Cordier, interprète en chef du Service judiciaire.**

M. Durand, traducteur de langues orientales à la Direction de la Police et de la Sûreté Générale.

M. Pham-Quynh, chargé de cours à l'Université indochinoise.

M. Lê-Thuoc, professeur au Lycée Albert-Sarraud.

---

LE DICTIONNAIRE ANNAMITE-FRANÇAIS de M. G. CORDIER  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 janvier 1931, p. 4)

On connaît le Dictionnaire annamite-français du P. Génibrel, publié à Saïgon en 1898. Il est devenu, et bien justement, un instrument indispensable pour l'étude de la langue annamite. Ses lacunes, ses imperfections disparaissent à côté de tout ce que nous lui devons.

Celui que M. G. Cordier vient de faire paraître (*Dictionnaire annamite-français à l'usage des élèves des écoles et des annamitisans*, Hanoï, Imprimerie tonkinoise) est

beaucoup plus étendu, puisqu'il comprend plus de 1.100 pages et contient presque tous les vocables nouveaux empruntes au chinois ou au français. Pour les traduire, l'auteur a mis à contribution les travaux de ses devanciers ; il a surtout utilisé des matériaux qu'il a lui-même recueillis dans la presse annamite du Tonkin. M. G. Cordier a pu, ainsi, suivre le mot dans ses déformations phonétiques sur une aire assez étendue, dont, malheureusement, il ne précise pas les limites ; mais la sémantique l'intéresse beaucoup plus que la phonétique ou la morphologie, et il a apporté tous ses soins à noter le sens précis de chaque vocable et à suivre le mot dans ses différentes acceptations.

Sans doute, il faut s'attendre à ce que chaque spécialiste souhaite des renseignements plus circonstanciés encore. Mais il ne se trouvera personne pour contester la haute valeur documentaire de cet ouvrage. Il avance sensiblement l'étude de la linguistique annamite et vient se placer très heureusement à côté des Dictionnaires de Mgr Taberd et du P. Génibrel.

Ce n'est pas seulement par l'étendue que le travail de M. Cordier l'emporte sur ce dernier ; c'est encore par l'importance des résultats acquis et le nombre des difficultés surmontées. Pour la première fois, les éléments divers dont se compose l'annamite sont classés et traduits avec une certaine rigueur et une certaine méthode.

On sait que les origines de la langue et du peuple annamites ont donné lieu à des débats animés où l'intérêt scientifique n'était pas seul en jeu. Les passions politiques venaient altérer et compromettre des recherches qu'on pouvait soupçonner à bon droit de n'être pas désintéressées.

Sans prendre parti pour ou contre les théories sur l'origine des Annamites (la nature de son travail ne l'engageait pas, d'ailleurs, dans cette question), M. Cordier fait preuve d'une grande indépendance d'esprit dans la question de la langue : « Peut-être, dit-il, les contempteurs de l'annamite conviendraient-ils, de bonne foi, qu'une langue dont le vocabulaire permet d'écrire tout aussi bien des traités sur le droit, la morale, l'histoire et la philosophie, que des poèmes, des oraisons funèbres, des tragédies ou des chansons, n'est pas aussi rudimentaire qu'on a bien voulu le dire. Les missionnaires, qui ont été les premiers à étudier la langue annamite, gênés par l'absence de dictionnaires, s'occupèrent bien vite de combler cette lacune, et Mgr Taberd publia son Dictionnaire annamite-latin. Puis vinrent Caspar, Paulus Cua, Truong-vinh-Ky, Bonet et surtout Génibrel qui travaillèrent de leur mieux pour étendre et parachever l'œuvre de leur illustre devancier.

Mais si des générations d'annamitisants ont bénéficié du labeur de ces savants, il n'en reste pas moins que ces derniers ne purent utiliser, quand ils écrivirent, les remarquables documents que constituent les journaux, les revues et autres publications qui sortent, chaque jour, des imprimeries indigènes. Leurs travaux furent donc forcément incomplets. Et pour n'avoir pas trouvé élans leurs recueils l'équivalent d'une expression française, l'on déclara, un peu à la légère, que le terme n'existant pas et que la langue était pauvre...»

Il ressort du Dictionnaire de M. Cordier ce fait qu'on peut désormais considérer comme acquis à la science : c'est que l'élément chinois, qui forme sans contredit la substance de la langue annamite, continue de gagner du terrain. Si l'on considère l'ensemble de la langue « populaire », l'élément chinois ne représente guère qu'un cinquième du vocabulaire, il y est pour le double au moins dans la langue des « lettrés ». Feuilletons, en effet, le dictionnaire de M. Cordier. Nous remarquerons que le chinois donne à presque toutes les pages la moitié des mots. Ces résultats, on s'en doutait bien, mais il est bon de les voir définitivement mis hors de doute dans un dictionnaire. Il faut toutefois remarquer que les mots proprement annamites sont plus essentiels et ont plus de dérivés que les mots chinois.

En somme, l'ouvrage de M. Cordier est de ceux qui ne paraissent que rarement et pour cause, il est de ceux qui laissent derrière eux des traces durables et qui doivent servir de point de départ aux études les plus diverses.

Si je faisais quelques réserves, elles porteraient surtout sur la disposition des matières. On ne saisit pas toujours l'intérêt ses divisions des articles qui, en se multipliant, deviennent contestables et touchent à la subtilité. On se trouve constraint parfois de refaire l'article à la suite de l'auteur avant de trouver ce qu'on cherche, M. Cordier aurait cent fois raison que cela n'empêchera pas le lecteur de lui donner tort. Qu'un dictionnaire nous offre rapidement ce que nous lui demandons, et nous le tiendrons quitte de toute métaphysique. D'autres essais de classification méthodique ont de même pour effet immédiat de gêner les recherches. Pourquoi *a-bang* se trouve-t-il après *a-bua* tandis que *a-cac* est à sa place ? M. Cordier nous le dira sans doute ; mais n'est-ce pas un fait d'expérience que, dans un dictionnaire, en dehors de l'ordre alphabétique, il n'y a plus de clarté ?

N. Tô.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 octobre 1931)

Vers Saïgon. — M. Cordier, le distingué chef du bureau des traductions au Palais de justice, nous quittera demain, par le direct, pour se rendre à Saïgon.

Pendant le séjour en Indochine de M. Reynaud, M. Cordier se tiendra à la disposition du Ministre des Colonies.

---

GRAMMAIRE ANNAMITE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1932)

L'on s'accorde aujourd'hui assez universellement à trouver ennuyeux et fatigant entre tous l'enseignement de la grammaire ; partout, on lui mesure les heures avec parcimonie, partout on le réduit comme ou peut, et dans l'ignorance où l'on est de son sens véritable et de son développement possible, on le relègue au dernier rang, tout en regrettant de ne pouvoir s'en passer, sans plus de façons. Il paraît d'ailleurs impossible qu'il en soit autrement, quand on considère à quel point l'enseignement de la grammaire est resté scolaire, étranger à tout raisonnement scientifique, à tout progrès rationnel. Tout s'y passe, en effet, comme si la linguistique n'existait pas, comme si la science du langage était restée stérile.

Un pareil divorce a déjà frappé plus d'un bon esprit, mais si quelqu'un devait s'y montrer particulièrement sensible, c'est bien l'auteur du *Cours de langue annamite* dont il s'agit ici. En effet, M. G. Cordier est à la fois un linguiste exercé, estimé des spécialistes pour son ingéniosité et son érudition, et un professeur déjà expérimenté de l'enseignement de la langue annamite. Au courant des besoins des élèves et de leurs moyens comme des derniers progrès scientifiques, il s'est trouvé de plus tout spécialement préparé pour agir de manière efficace contre le mal. La *Grammaire annamite* que nous avons sous les yeux en est un brillant témoignage : rien n'y figure qui ne soit utile à l'élève ; toute hypothèse personnelle, toute comparaison superflue ou obscure, en est bannie ; on n'y rencontre même pas les rapprochements traditionnels, et d'ailleurs superflus, de l'annamite et du chinois, en sorte que le livre va au devant des exigences les plus récentes. Néanmoins, la construction annamite s'y présente sous son apparence véritable, vivante et complexe ; ses traits propres et

vraiment caractéristiques y sont bien marqués, et les lois auxquelles elle obéit y apparaissent dans toute leur rigueur.

C'est que le livre de M. G. Cordier satisfait à deux conditions importantes. D'abord, il est l'œuvre d'un spécialiste : M. Cordier n'est pas seulement un linguiste, c'est tout particulièrement un annamitisant, qui, très justement, a pensé que ce n'était pas trop de posséder entièrement son sujet pour pouvoir le condenser en un manuel classique : la ferme ordonnance de son livre, sa clarté en toutes ses parties sont dues avant tout à la maîtrise secrète de l'auteur. Ensuite, c'est l'œuvre d'un homme avisé et discret qui a su très habilement s'effacer pour n'offrir à ses lecteurs que le meilleur de ce que son érudition rappelait à sa mémoire et dissimuler soigneusement derrière un ouvrage de dimensions modestes et d'allure simple un travail fort long et délicat qui ne peut guère être apprécié que des annamitisants et des grammairiens. Page 143, *no ham danh bac* signifie : « il a la passion du jeu », et non « il aime à jouer », etc. — N. Tô.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 août 1932)

Morceaux choisis d'auteurs annamites. — La direction de l'Instruction publique en Indochine publie un nouveau travail — et combien substantiel — de M. G. Cordier : « Morceaux choisis d'auteurs annamites », précédé d'un abrégé de l'histoire de la littérature annamite à l'usage de l'Enseignement secondaire franco-indigène et des classes supérieures de l'enseignement secondaire français.

Ce livre vient se joindre à la très belle collection d'ouvrages que l'on doit au labeur incessant de M. G. Cordier.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 septembre 1932)

Dictionnaire annamite-français. — G. Cordier vient d'ajouter un supplément à son grand dictionnaire à l'usage des élèves des écoles et des annamitisants.

« C'est à l'usage qu'on s'aperçoit des ou des lacunes d'un dictionnaire. Si ces premières ne peuvent malheureusement être rectifiées que lors d'une nouvelle édition de l'ouvrage, du moins est-il possible de réparer les secondes grâce à un appendice. C'est ce que nous avons tenté de faire pour notre dictionnaire franco-annamite paru en 1930. »

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 février 1933)

Langue chinoise écrite. — Notre ami G. Cordier vient de faire éditer à l'imprimerie Tan-Dan, 93, rue du Coton, à Hanoï : Petite méthode pour l'étude des caractères sino-annamites - Grammaire et exercices.

C'est un nouvel ouvrage qui s'ajoute à tant d'autres déjà parus et qui rendra, comme ses prédecesseurs, les plus grands services à ceux qui veulent se familiariser avec les langues extrême-orientales.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 avril 1933)

*Étude sur la littérature annamite.* — M. Georges Cordier, chef de bureau des traductions près la Cour d'appel de Hanoï, membre correspondant de l'École française d'Extrême-Orient et de l'Académie des Sciences coloniales, nous offre aujourd'hui, arrivant en droite ligne des Éditions d'Extrême-Asie (Saïgon) une « Étude sur la littérature annamite ».

Nous sommes bien obligé de nous répéter : l'œuvre de notre ami est considérable, extrêmement variée et si, comme les collégiens, nous étions en vacances, nous dirions que tout exprès M. Georges Cordier, par une aimable et délicate attention, pour nous reposer des dictionnaires, lexiques, grammaires, place cet ouvrage sous nos yeux en guise de divertissement spirituel.

Saluons simplement aujourd'hui l'apparition de ce beau livre, nous réservant de l'analyser par la suite et félicitons M. Georges Cordier de tant et si bien toujours travailler.

---

### ÉTUDE SUR LA LITTÉRATURE ANNAMITE (*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> mai 1933)

C'est une chose vraiment extraordinaire, et passablement décourageant pour l'esprit humain, que ce spectacle d'une littérature, nationale, complète et féconde, tombée dans une belle méconnaissance de ses qualités les plus incontestables, de ses éléments même les plus essentiels, qu'il ait fallu une véritable révolution du goût pour lui rendre justice et comme pour en retrouver le « secret ». Oui, cette intelligence pour ainsi dire absolue de la littérature annamite, prose ou poésie, et celle-là particulièrement, qui était la plus achevée en son genre ; telle, qu'aux esprits les moins intransigeants, et du goût le plus incontestable, de la compétence la plus certaine, cette littérature semblait une « énigme » ; telle, qu'il n'y a pas trente ans encore, on allait jusqu'à lui refuser toute inspiration de race, toute marque nationale !... M. G. Cordier a eu raison d'insister là dessus, comme il a fait dès les premières pages de la nouvelle édition de son *Étude sur la littérature annamite*. « L'ardeur du dénigrement, dit-il, a été poussée si bien que l'on est allé jusqu'à dénier aux Annamites tout sens littéraire. On a dit, par exemple, qu'ils « s'étaient contentés de prendre la littérature toute faite des Chinois » et qu'ils n'auraient rien produit d'original ; « dans les vases œuvres qu'on peut leur imputer, on ne trouve qu'une valeur de forme et rien de plus » ; qu'elles n'ont « pas de fond, pas de souffle poétique, jamais une poussée d'inspiration, en un mot, du métier, et non du génie », etc. Les œuvres littéraires annamites se ressentent, il est vrai, de l'influence de la Chine ; il faut en accuser le genre d'éducation intellectuelle imposé à ce peuple. Nourri d'auteurs chinois, obligé d'assimiler pour les examens quantité d'ouvrages écrits en *chu-nho*, on comprend aisément que ses productions littéraires abondent en souvenir, peut-être inconscients, des classiques. « Les Européens n'ont-ils pas tendance à citer le latin ? », dit Abel des Michels sur le même sujet.

Les allusions mythologiques ne fourmillent-elles pas dans notre littérature occidentale ? Les Annamites ont-ils donc été les premiers et les seuls à s'inspirer de l'étranger ou de l'ancien ? Nos maîtres du XVII<sup>e</sup> siècle ne doivent-ils rien à Euripide, à Aristophane, à Esope ? L'influence de l'Espagne a dominé notre littérature durant une partie de cette époque. Et, pour s'être ennoblie de genres usités chez les anciens, notre littérature et notre poésie en sont-elles moins françaises ? Il ne faut pas oublier que les langues ne se forment pas en un jour ; elles sont comme ces terres d'alluvion ou le temps, peu à peu, amène des apports. C'est encore une grave erreur de dire que les Annamites ont pris des Chinois « une littérature toute faite ». Quand ils empruntèrent parfois un canevas, une trame, ils surent la rebroder et y mettre leur coloris. Et, bien qu'une grande partie de leurs scènes soient situées en Chine, on retrouve pourtant dans

chacune de leurs œuvres une tournure originale, une facture personnelle qui gagneraient à être soigneusement étudiées. Mais combien, parmi leurs ouvrages, qui ne doivent rien au Chinois ! Citerai-je « le Silure et la Grenouille », poème précédemment publié dans la *Revue indochinoise* ? Les caractères des personnages, surtout celui du satellite, l'allure du procès, la forme des requêtes, celle des jugements, le tour du style, tout y est annamite. Ou bien « le Miracle de Bich-câu », dont la scène se situe aux portes mêmes d'Hanoï et dont le thème est tout à fait local ? Ou encore les « Instructions familiales », ce traité de savoir-vivre dont le fond ne saurait être chinois, attendu que l'auteur y accorde à la femme annamite un rôle et une influence auxquels sa sœur chinoise ne pourrait prétendre. — On a déclaré aussi que « leur littérature est licencieuse ». On peut, il est vrai, trouver dans certains poèmes des passages d'allure légère ; mais quelle littérature n'en a pas ? À côté de ses fables, La Fontaine n'a-t-il pas écrit ses Contes bien des fois qualités d'immoraux ? Chez les Annamites, jamais le réalisme ne devient grossier. Et si parfois la langue pariée « brave en ses mots l'honnêteté », les écrivains ont un moyen ingénieux pour tourner la difficulté. Quand ils arrivent à un point scabreux, ils prennent le tour métaphorique, transportent l'action dans les nuages, font parler génies, dragons, papillons ou animaux de toutes sortes. Le langage imagé voile les allusions les plus risquées et le lecteur a tout le loisir, sous l'imprécision du texte, de faire les suppositions et les interprétations qui lui conviennent. En voici un exemple. Dans *Trân-Bô*, comédie traduite par Chéon, un vieux mari se plaint à sa première femme de ce qu'elle l'empêche d'aller voir la concubine qu'il vient de prendre : « Je me suis acheté une jolie rizière, dit-il, et plusieurs fois j'ai voulu aller la labourer, mais j'ai rencontré un exécuteur impitoyable qui toujours m'arrête. Je ne puis donc aller cultiver cette rizière, sise en un autre endroit ; et si je l'abandonne, sans culture, j'ai peur que la saison ne passe ; comment pourrais-je alors espérer une récolte... ? »

La plus grande partie de l'ouvrage de M. G. Cordier est consacrée à l'art poétique et à la prosodie annamite. Il y explique le mécanisme prosodique et les ressources que la nature de la langue annamite offre au poète ; puis il donne la traduction ou l'analyse d'une centaine de poèmes, en les accompagnant de courtes biographies des auteurs. La traduction d'une poésie d'art écrite dans une langue quelconque est une œuvre bien difficile ; mais la difficulté s'accroît infiniment quand il s'agit de l'annamite, émaillé de chinois, parce que la breveté de la construction, le petit nombre de sons auxquels répond un nombre beaucoup plus grand de mots exprimés par l'écriture, et les habitudes savantes des Annamites, permettent et autorisent une infinité de délicatesses d'expression et d'allusions presque imperceptibles, dont personne autre qu'un lettré ne peut sentir le charme. Mais chez les grands poètes, ce raffinement n'étoffe pas le fond, et les sentiment, et les pensées n'en souffrent pas, et comme le but de M. G. Cordier était de nous montrer la vie intime de la nation par son expression dans la poésie, il a été naturellement porté à choisir celles des pièces où les sentiments naturels et commun. à tous les hommes se montrent avec le plus de vivacité ; aussi trouve-t-on dans son *Étude des chansons* où le sentiment est aussi vrai et l'expression aussi fraîche et aussi simple que dans une poésie lyrique quelconque. Le travail de M. G. Cordier est fait avec beaucoup de soin, et son utilité va bien plus loin que l'intérêt littéraire qui s'y attache, car tout ouvrage qui montre les Annamites comme étant des hommes comme les Français, mus par les mêmes sentiments et ayant la même intelligence et la même morale, contribue à détruire des préjugés absurdes qui, sans qu'on s'en soit rendu compte, ont tant contribué à retarder le « rapprochement franco-annamite ». — N. Tô.

BELLE MANIFESTATION DE SYMPATHIE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février 1934, p. 6)

Notre éminent collaborateur dont nos lecteurs se rappellent certainement les articles très appréciés publiés ici-même, M. Cordier (alias G. Seiler), chevalier de la Légion d'honneur, chef du bureau des traductions au Palais de Justice, admis récemment à la retraite, va prochainement quitter la Colonie avec sa charmante épouse, madame Cordier, pour aller jouir en France d'un repos bien mérité.

Ce départ est unanimement regretté au Palais où M. Cordier jouit de la sympathie de tous, magistrats comme interprètes.

Sinologue distingué, annamisant émérite, M. Cordier a rendu, comme chef du bureau des traductions, d'inappréciables services à la cause de la justice. Ses expertises écritures, expertises souvent très ardues, ses traductions en chinois et annamite font autorité au Palais ou sa compétence en matière linguistique est indiscutable.

Savant linguiste doublé d'un homme de lettre, M. Cordier a écrit de nombreux livres et articles très appréciés sur le folklore de l'Annam et de la Chine où il avait vécu longtemps avant d'être affecté dans l'Administration judiciaire. Grâce à sa connaissance approfondie de l'annamite et du chinois, il a pu traduire excellamment les meilleurs classiques de l'Annam et de la Chine. Il est l'auteur de nombreux contes chinois et annamites que l'on relira toujours avec plaisir. Avec sa savoureuse nouvelle intitulée « Co-Mai », étude de mœurs tonkinoises, M. Cordier s'est révélé comme un observateur fin et pénétrant et s'est classé parmi les meilleurs écrivains indochinois. Ses dictionnaires français-annamite et annamite-français sont appelés à rendre de grands services et seront bientôt indispensables à tous les Annamites désirant apprendre le français et aux annamisants de la Colonie.

Avec M. Cordier, partiront bientôt, pour aller rejoindre leur poste à Saïgon, MM. Joseph Hoàng-huu-Phuong, interprète européen, si sympathiquement connu au Palais, et Morieult<sup>1</sup>, interprète nouvellement nommé.

À l'occasion de ce triple départ, le personnel européen et annamite du bureau des traductions, groupé autour de M. Davillier, le sympathique interprète à la cour d'appel, a organisé, samedi dernier, 10 février, à l'hôtel chinois « Nbât-Tán », de la rue des Voiles, un repas intime où ont été conviés : M<sup>me</sup> et M. Cordier, MM. Joseph Hoàng-huu-Phuong, Morieult et Durand : ce dernier, en service au gouvernement général, remplacera M. Cordier au bureau des traductions.

.....

#### CHRONIQUE DE LA VILLE (*L'Avenir du Tonkin*, 2 mai 1934, p. 2)

*Étude sur la littérature annamite.* — M. Georges Cordier, ancien chef du bureau des traductions près la cour d'appel de Hanoï, membre correspondant de l'École française d'Extrême-Orient et de l'académie des sciences coloniales, nous a donné, en 1933, la première partie — Considérations générales — de son grand ouvrage *Étude sur la littérature annamite*.

Nous sommes aux premiers mois de 1934, et Georges Cordier, poursuivant son travail, nous donne aujourd'hui la deuxième partie : le théâtre.

Cette étude est captivante, car Georges Cordier, nul ne l'ignore, excelle dans toutes les questions extrême-orientales.

<sup>1</sup> Georges-Louis Morieult (Haïphong, 18 mai 1908-Nice, 26 nov. 1997) : fils d'Alphonse Émile Antoine Morieult (Paris VI<sup>e</sup>, 24 juin 1879-Haïphong, 19 mai 1926 : suicide), surveillant aux Charbonnages du Tonkin à Hongay (ca 1911-1920), et de Trân-thi-Tu. Marié à Haïphong, le 21 déc. 1940 avec Marie-Louise Geoffray.

Détailler son œuvre nous mènerait trop loin ; qu'il nous suffise de signaler l'apparition du deuxième volume : « *Étude sur la littérature annamite, le théâtre* », aux amis des bons et beaux livres qui voudront tout aussitôt joindre celui ci au premier sur les rayons de leur bibliothèque.

---

CHRONIQUE DE LA VILLE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1934, p. 2)

*Dictionnaire français-annamite*. — Notre ami Georges Cordier, membre correspondant de l'École française d'Extrême-Orient et de l'Académie des sciences coloniales, ne considère pas la retraite comme une période de la vie à consacrer au repos et à l'inactivité.

Il travaille, plus encore peut être, que par le passé et voilà qu'il livre aujourd'hui au public le premier volume de son *Dictionnaire français-annamite A-E*.

Retenons la finale de la courte préface de l'auteur : « ... Il faut bien en convenir, la langue annamite, au cours de ces dernières années, a considérablement évolué, ce qui était à prévoir, en un temps où la jeunesse s'intéresse de plus en plus aux découvertes scientifiques, aux problèmes si complexes et parfois si angoissants de la politique ou de la vie économique. Autant pour faciliter aux annamitisans la rédaction de leur thème que pour aider les jeunes Annamites à bien pénétrer le sens de nos expressions idiomatiques, le présent ouvrage, complément de notre dictionnaire annamite-français, a été conçu. »

Une fois de plus, Georges Cordier a bien œuvré : qu'il en soit félicité et remercié.

---

LE DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ANNAMITE DE M. G. CORDIER  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 septembre 1935, p. 1)

Le Dictionnaire français-annamite publié par notre distingué collaborateur, M. Georges Cordier, à l'Imprimerie tonkinoise, aborde les lettres F-O, dans son deuxième volume qui vient de paraître. On commence ainsi à entrevoir la fin de ce précieux ouvrage, dont nous avons signalé l'an dernier les mérites et l'utilité, et qui, bien que suivant très régulièrement le même plan depuis le début, améliore sensiblement, de lettre en lettre, la perfection des exemples qui émaillent ses colonnes.

Les spécialistes connaissent déjà le *Cours de langue annamite* de M. G. Cordier et son *Dictionnaire annamite-français* ; ils savent apprécier ce qu'il a pour sa part apporté dans ces ouvrages de savoir et de rigueur philologiques. Le présent dictionnaire fait honneur à l'École française d'Extrême-Orient qui le subventionne. C'était un service à rendre, tant aux Français qu'aux Annamites, que de traduire à nouveau, et surtout d'interpréter rigoureusement la série des termes intéressant les sciences physiques, chimiques et naturelles. La plupart de ces termes ont déjà été traduits ; cependant, nous ne relevons pas dans le *Dictionnaire* de M. G. Cordier moins d'une centaine de vocables dont la traduction soit entièrement originale. Au surplus, ce n'est pas faire injure à la science de ses devanciers que de dire que leurs traductions, dont la plupart sont déjà anciennes, n'étaient plus satisfaisantes et pouvaient être refaites. M. G. Cordier s'est abstenu de nous monter par le menu en quoi et pourquoi il s'écartait de ces dernières. Les progrès de la sinologie ont été tels qu'il pouvait faire presque entièrement œuvre nouvelle. La plupart de ses traductions ont le mérite, encore rare, d'être parfaitement intelligibles. Il livre aux annamitisans des exemples accessibles, clairs et clairement traduits. Des travaux de cette espèce font sentir aux lecteurs profanes que la langue

annamite est désormais bien sortie de sa période d'enfance où l'on devait se contenter de traduire sommairement ou phonétiquement les termes techniques des sciences morales et philosophiques.

Sans doute trouvera-t-on qu'un trop grand nombre de ces termes sont empruntés du chinois et même du japonais, alors qu'ils peuvent être traduits aussi bien en annamite pur. Ce dualisme est dû à une sorte de nécessité historique ; trois grandes causes ont empêché la formation d'une langue technique unique : 1° l'influence de la culture chinoise ; 2° la renaissance humaniste des vingt dernières années ; 3° le triomphe des tendances archaïsantes. Une langue écrite, qui, pour l'observateur superficiel, a un vernis d'antiquité, s'est ainsi conservée jusqu'à nos jours. De son côté, la langue naturelle n'est pas demeurée stable ; elle a subi de nombreux changements, comme toute langue qui vit ; de là une séparation, d'autant plus marquée que le développement de l'enseignement des caractères chinois a été faussé ces dernières années. Il est à souhaiter que M. G. Cordier signale un jour les tentatives faites par les défenseurs de la langue populaire et étudie les qualités et les défauts des deux langues.

Les savants reprochent à la langue naturelle son incorrection, sa pauvreté, son défaut de concision ; mais sont-ce là des obstacles tels que cette langue ne puisse être la langue commune de tout le peuple et surtout une langue littéraire ? Les diversités dialectales ne sont pas davantage un obstacle à l'introduction de la langue naturelle dans la littérature. Quant à la langue écrite, son attachement obstiné à la tradition ancienne et chinoise lui enlève, selon nous, toute possibilité d'être une langue naturelle et vivante, de produire des œuvres vraiment littéraires, et la réduit à l'impuissance : incomprise de la masse, elle ne saurait satisfaire à aucun de ses besoins. Ce funeste état fait sentir son influence paralysante dans tous les domaines de la culture intellectuelle ; l'âme même du peuple en souffre, et ressemble à un homme qui ce se montre simple et naturel qu'entre ses quatre murs, mais dans la vie publique ne peut marcher et parler qu'avec une pompe théâtrale. Heureusement, les romanciers annamites commencent à écrire dans la langue naturelle, à l'employer même dans la poésie, et jusqu'ici de grands progrès ont été réalisés.

Les partisans d'une langue annamite aussi pure que possible ne ferment plus les yeux à la vérité, et s'ils ne cèdent pas encore à l'évidence, ils croient du moins pouvoir se tirer d'affaire grâce à un compromis.

Un compromis, c'est en somme ce que demandent aujourd'hui la plupart des modérés, et il y a longtemps qu'on le conseillait : mais il est loin d'être entendu de la même façon par tous, car chacun veut tirer à soi le plus possible. À notre avis, la langue écrite épurée est non seulement insuffisante, mais encore dangereuse pour l'avenir ; la base de la réforme doit donc être la langue naturelle, celle qui est aujourd'hui en usage dans tout le peuple, et qui s'est produite régulièrement du chinois par une évolution naturelle permanente. Mais elle devra être tempérée par des emprunts judicieux faits au chinois. Elle n'est pas, en effet, assez complète pour se prêter à l'expression de toutes les idées (dans le domaine de la science, par exemple), et, en outre, un certain nombre de mots de la langue savante sont tellement enracinés dans l'usage qu'il serait difficile de ne pas les conserver. Il faudra savoir faire des concessions à la tradition, mais elles devront être réduites au minimum. En principe, il ne faut admettre de la langue chinoise que ce qui est absolument indispensable ; ainsi, la langue naturelle, au lieu de se chinoiser, et, par suite, d'être absorbée par elle, continuera à se développer selon ses lois propres, et deviendra finalement la véritable langue littéraire du peuple annamite.

Ces brèves considérations montreront suffisamment, je pense, sur quel terrain se place M. G. Cordier en élaborant son *Dictionnaire français-annamite*. Il prend les choses du point où elles en sont, et considère l'annamite moderne non pas seulement en linguiste, mais aussi en historien et en psychologue. Beaucoup de ses traductions seront peut-être vivement contestées mais, il n'en reste pas moins qu'elles rendront de grands services, et, pour notre, part, nous lui en sommes très reconnaissants.

À l'Académie des Sciences coloniales

---

Présidence du général de Trentinian  
(*La Dépêche coloniale*, 9 fevr. 1936, p. 2)

Présentation d'ouvrages. — M. G. Cordier présente à l'Académie l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : « Concordance des calendriers lunaire et solaire de 1802 à 2010. » L'intérêt de ce livre pour l'Indochine est celui-ci : jurement dans les affaires qui viennent devant les tribunaux, sont jointes au dossier des pièces qui portent des dates d'après les années des règnes des rois annamites et les caractères cycliques. Et il faut, chaque fois, établir la concordance de ces données avec celles du calendrier européen. Les tableaux contenus dans cet ouvrage donnent rapidement cette concordance.

*La condition de la femme annamite devant le code et selon les mœurs.* — Jusqu'ici, tous les écrivains qui ont abordé ce sujet n'ont mis en œuvre qu'une seule et même source de renseignements : le code des Lê, daté de 1777, et celui de Gia Long, paru en 1812. Le premier, renfermant des dispositions assez favorables à la femme, avait été détrôné par le second, uniquement basé sur le principe de l'agnation pure, de la prépondérance des mâles.

La loi édictée par le fondateur de dynastie des Nguyén (celle qui règne en Annam), était seule en vigueur à l'arrivée des Français en Indochine. Nos magistrats, révoltés par la sévérité des sanctions du code Gia Long, jugèrent, toutes les fois qu'ils le purent, d'après les dispositions du code de Lê et selon la coutume.

Si cette dernière, qui se place souvent au dessus des lois, pour le peuple d'Annam, est parfois plus humaine, elle n'en reste pas moins très dure pour la femme. Et M. Georges Cordier s'attache, en puisant dans le folklore, source qui n'a jamais été utilisée, à montrer l'exactitude de ce qu'il avance. Les extraits de contes, les chansons, les distiques et les proverbes qu'il cite établissent, tous, combien la vie de la jeune fille, de l'épouse, de la mère de famille ou de la veuve est digne de pitié.

Depuis 1931, un nouveau code civil a été promulgué. Inspiré du code des Lê, de notre propre code, aussi, il apporte de grands adoucissements au sort de la femme indigène. Toutefois, sa mise en vigueur est trop récente, encore, pour que son action ait pu influencer les mœurs.

D'après M. Georges Cordier, c'est de la diffusion de l'enseignement dans le monde féminin qu'il faut attendre ce résultat. Cette diffusion, œuvre de la France, fut pour la première fois encouragée et facilitée par M. A. Sarraut alors qu'il était gouverneur de la grande colonie d'Asie. C'est lui qui ouvrit, à Saïgon, le premier collège de jeunes filles annamites, en 1919.

.....

---

À l'Académie des Sciences coloniales  
(*La Dépêche coloniale*, 25 juin 1936, p. 4)

Élection. — Il est procédé au dépouillement du vote pour l'élection d'un membre au siège de Sylvain Lévi. Ont obtenu : M. Georges Cordier, 32 suffrages, et M. le général Brémond, 21; plus 3 bulletins nuls.

---

L'ACHÈVEMENT DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ANNAMITE DE M. G. CORDIER  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 juin 1936, p. 7)

Si graves que soient les événements d'Europe qui captivent aujourd'hui la pensée de nos lecteurs, tous ceux qui s'intéressent à la langue et à la littérature annamites auront appris sans doute avec plaisir l'achèvement du Dictionnaire français-annamite de M. G. Cordier. Peut-être se ferait-on scrupule de le signaler à nouveau à leur attention, concentrée sur les problèmes de l'heure présente, si ce n'était en même temps l'occasion de rendre hommage au mérite d'un de nos collaborateurs qui, après avoir édifié ce monument avec tant d'abnégation et de courage, a été assez heureux pour pouvoir, dans sa retraite, en admirer, de la base au faîte, dans son état définitif, la masse imposante. Au reste, il ne faut pas oublier qu'en acquittant cette dette, nous célébrons un succès de l'érudition française.

Le premier volume a paru en 1934. Commencé depuis une quinzaine d'années, ce grand ouvrage a maintenu le bon renom du savant linguiste qu'est M. Cordier : plus d'une fois, tandis qu'il faisait ses conférences à l'[École coloniale](#) et ailleurs, il a pu constater par lui-même quelle haute opinion les savants de Paris avaient conçue de l'œuvre entreprise ; il n'est jamais si bien payé de sa peine que lorsqu'il les entend dire : « Nous n'avons pour les langues indochinoises rien d'aussi copieux, rien d'aussi substantiel ».

Il est convaincu qu'un jour viendra où ce capital de savoir, lentement amassé, obligera les plus malveillants à reconnaître que, si les coloniaux sont, en de certaines circonstances, toujours capables de généreux élans, ils ne le sont pas moins d'efforts persévérand et disciplinés. La belle entreprise, faite au milieu de difficultés sans nombre, réalise enfin toutes les espérances de l'auteur : l'œuvre porte bien la marque du savant annamitisant : elle est claire, bien ordonnée et attrayante, sans qu'on puisse lui reprocher de manquer de précision et de solidité.

Disons ici quel labeur intrépide représentent les trois volumes petit in-quarto de 2.482 pages auxquels on vient de mettre le point final.

D'aucuns ont prétendu que M. Cordier n'a pas su donner une liste restrictive des mots (français et annamites) du bon usage. Mais l'auteur fait œuvre de science, et non d'art ou d'éducation. Au reste, les linguistes l'ont déjà fait remarquer : tel mot que nous entendons ou lisons pour la première fois nous semble étrange, « barbare », mal formé ; pour d'autres, il répond à un besoin ; il se répand peu à peu par les conversations, les journaux, les livres, le théâtre, et ceux qu'il avait d'abord choqués se trouvent, quelque temps après, l'employer eux-mêmes couramment ; la génération suivante l'apprend avec les autres mots de la langue et ne se rend même plus compte de sa nouveauté.

Faut-il donc demander à un dictionnaire français-annamite d'enregistrer toutes les créations mort-nées, tirées du chinois ou du japonais par une maladroite violence, ou encore empruntées au français ou aux langues étrangères, qui surgissent à chaque instant dans la langue de la conversation, du journalisme ou du théâtre ?

On fera sans doute plus tard, quand la période où nous vivons sera close à son tour, un inventaire complet, au moins de tous ceux de ces mots qui sont arrivés à l'honneur, aujourd'hui singulièrement prodigué, de l'impression ; mais tous les critiques compétents ont loué les procédés appliqués par M. Cordier au passé et au présent et qui montrent qu'il y a dans son Dictionnaire français-annamite deux dictionnaires distincts, fondus et non juxtaposés : un dictionnaire de la langue écrite, où, en principe, rien ne doit être rejeté de ce qui a été admis dans les ouvrages imprimés, et un dictionnaire de l'usage contemporain, qui repose sur un choix fait dans les vocabulaires techniques chinois et japonais. Cette dualité était imposée à l'auteur par la

contradiction qui règne, en fait de langage, entre la théorie littéraire classique et la pratique.

Depuis une vingtaine d'années, la langue annamite a été profondément révolutionnée, surtout dans son lexique. Une production littéraire centuplée, le journalisme pénétrant dans les masses les plus profondes, les idées nouvelles en politique et en science, la diffusion du français littéraire sur toute l'étendue de l'Indochine, tout a précipité dans ce courant, jusque-là assez homogène, des éléments nouveaux par torrents et a fait remonter à la surface ce qui dormait dans les fonds.

M. Cordier a voulu nous donner la traduction annamite ou sino-annamite des mots employés dans la langue courante des Tonkinois cultivés de Hanoï : il l'a fondu avec un relevé aussi complet que possible des mots employés dans la langue écrite. La réunion dans une même œuvre de ces deux recueils différents : lexique de la langue classique, lexique du français et de l'annamite contemporains, trahit chez l'auteur une sorte de préoccupation pédagogique des plus louables. Cette préoccupation est, d'ailleurs, fort naturelle et répond parfaitement aux idées reçues et aux besoins des lecteurs.

M. Cordier a manié trop de dictionnaires pour ignorer leur destinée ordinaire ; il sait bien qu'à peine parus, ils ont déjà besoin d'additions et de corrections ; nous, qui restons sur place, nous avons le devoir de dire aux générations futures : « Vous éprouverez peut-être le besoin d'entreprendre une œuvre semblable sur un plan plus vaste encore ; vous aurez recueilli des vocables nouveaux ; bien des questions sur lesquelles nous avons dû suspendre notre jugement auront été résolues ; vous aurez sûrement perfectionné vos moyens de recherche et vos procédés de traduction ; mais, si vous voulez aboutir, il vous faut d'abord mettre à votre tête un homme de grand savoir, qui connaisse surtout l'art difficile d'accorder entre elles ces vertus contraires qu'on appelle décision et patience, douceur et fermeté. Bref, commencez par trouver un autre Cordier. Et ce ne sera pas la moindre de vos découvertes. » — A. T.

---

LA MORT DE M. CORDIER  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 septembre 1936, p. 2)

Le courrier avion nous apporte une bien triste nouvelle : celle de la mort à Paris, le 25 août, après une longue et douloureuse maladie, de notre vieil ami M. Cordier, en littérature G. Seiler, et qui avait quitte l'Indochine, il y a quelques années, l'heure de la retraite ayant sonné pour lui.

Le 26 juin dernier, M. Cordier succéda à l'Académie des sciences coloniales au fauteuil de M. Sylvain Lévy.

Le temps nous manque aujourd'hui pour retracer ici l'œuvre de M. Cordier. Ce sera notre tâche de demain. La nouvelle de sa disparition, à l'âge de 64 ans, va plonger bien des milieux dans une affliction profonde.

La Légion ne sera pas la dernière

.....  
ses rangs, qui fut longtemps président de l'amicale des anciens légionnaires et qui, par la plume et la parole, sut porter toujours très haut le prestige et le renom de cette arme magnifique.

Il fut dans l'enseignement, et Yunnanfou garde encore trace de son passage à la direction de l'école franco-chinoise.

Linguiste distingué, il termina sa carrière au Palais de Justice comme chef du bureau des traductions.

C'était, par surcroît, un ami franc et loyal, un cœur d'or, une très belle nature. Que madame V<sup>e</sup> Cordier, que son fils trouvent ici l'expression de nos très vives condoléances.

UN GRAND ANNAMITISANT  
Georges Cordier (1873-1936)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 septembre 1936, p. 7)

Georges Cordier, dont nous avons annoncé hier la mort, survenue à Paris, le 25 août dernier, était de ceux qui, sans effort, par le simple jeu d'une nature harmonieuse, gagnent les sympathies de tous, et les gardent. Il suffisait de l'approcher pour se sentir attiré vers lui, et de le connaître un peu pour l'aimer. Partout où il a passé, à la Légion étrangère, aux Douanes et Régies, à l'Enseignement, aux Services judiciaires, à *l'Avenir du Tonkin*, où nous avons eu la joie et la sécurité de l'avoir pendant de longues années pour collaborateur ou correspondant, à son foyer, au foyer des autres, notre ami donnait bientôt à chacun la même impression, à la fois instinctive et raisonnée, c'est qu'il était un être d'élite.

Il possédait une intelligence vive, primesautière, rigoureuse autant que juste, et très ouverte. Toujours curieux d'apprendre, il s'intéressait à tout. Il aimait la langue et la littérature annamites. Ses cours, ses grammaires et ses dictionnaires sont du petit nombre de ceux qui comptent. La méthode dont il s'est inspiré dans ses ouvrages sur la littérature annamite, n'est pas, à vrai dire, entièrement nouvelle : souligner les rapports de l'histoire littéraire à l'histoire politique et sociale, multiplier les citations, illustrer abondamment le texte par des traductions et des documents inédits, c'est ce qu'avaient déjà réalisé les Chéon et les Landes dans des travaux clairs, maniables, et vivants. Cette méthode, Georges Cordier en a démontré à son tour la valeur par une application magistrale. Si les textes inédits sont moins nombreux que dans les ouvrages de ses devanciers, les citations, en revanche, sont beaucoup plus développées, et une large part a été réservée aux exposés historiques et aux jugements critiques. L'abondance des morceaux cités, leur choix toujours judicieux, la sûreté et la valeur littéraire des traductions sont un des mérites les plus certains des essais de Cordier sur la littérature annamite. Ils constituent une anthologie où tout esprit curieux, fut-il ignorant des lettres sino-annamites, trouve une source de plaisirs délicats. Ces traductions sont d'autant mieux accessibles à un vaste public que le regretté annamitisaient a expliqué, par des notes succinctes mais substantielles, tout ce qui était nécessaire pour en faciliter la lecture. De plus, à plusieurs morceaux est joint un commentaire qui en souligne très brièvement l'intérêt littéraire ; ainsi éclairées, les citations complètent à merveille l'exposé historique et critique de Cordier : cette sorte d'illustration par les textes, plus difficile à réaliser, à coup sûr, que l'illustration par l'image, et autrement parlante pour qui se donne la peine d'y recourir, est peut-être la partie la plus neuve et la plus réussie des ouvrages de littérature annamite de notre ami.

Ce n'est pas à dire, du reste, que l'exposé dans lequel s'insèrent ces morceaux ne mérité pas, lui aussi, de vifs éloges. Georges Cordier est un guide très sûr, chez qui l'érudition, le sens historique et le goût littéraire vont de pair ; il a, de plus, comme on l'a vu dans son roman *Cô-Mai*, un don très personnel d'expression ; les formules heureuses, de forte frappe ou d'invention délicate, naissent naturellement sous sa plume : définitions et jugements prennent ainsi un relief et une netteté remarquables. Sans doute, dans un ouvrage plus développé, Gorges Cordier eut-il multiplié les jeux de l'ombre et de la lumière et préféré par endroit la nuance à la formule ; mais dans des manuels comme ceux de notre ami, rien n'est précieux que la vigueur d'un esprit qui excelle aux condensations lumineuses.

Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre savent quel professeur d'annamite et de chinois il fut, quelle conscience et quel talent il apporta dans son enseignement à l'École franco-

chinoise de Yunnanfou. Aussi ses anciens élèves lui vouaient-ils volontiers une solide affection. Il était resté en relations avec nombre d'entre eux. Certains lui ont écrit des lettres qui leur font honneur et qu'ils ne pouvaient être tentés d'écrire qu'à un homme de sa trempe. Ce que l'on sait moins, c'est que ce grand annamitisaient fut aussi un grand sinologue. Son livre sur le Yunnan, son guide à Yunnanfou, ses recherches sur les musulmans du Yunnan, le folklore yunnanais, etc., sont denses, consciencieux, remplis de notes et de références de toute sorte.

Cordier y a été très circonspect, ne laissant pas toujours voir de quel côté il penche, et s'est parfois dispensé d'une conclusion proprement dite. Mais il a eu le grand mérite de « faire le point », comme on dit : il a résumé d'une façon synoptique tout ce qui a été écrit d'essentiel sur le Yunnan, et ses travaux supposent une somme de lectures. L'ensemble est peut-être présenté d'une façon un peu confuse, mais c'est qu'en vérité, le sujet, par lui-même, ne permettait guère de procéder autrement : l'histoire reste obscure, se réduisant à quelques vagues indications sur les autochtones ; les conclusions qu'on peut tirer de la langue des aborigènes sont fragiles, sinon parfois contradictoires. Arrivera-t-on jamais à une solution complète et sûre du problème ? Quoi qu'il en soit, c'est déjà faire un pas que d'en avoir réuni toutes les données actuellement connues.

Nous ne dirons rien des petits livres d'exercices d'annamite et de chinois que Cordier a publiés de 1925 à 1932 et qui sont entre toutes les mains : ils contiennent, ou presque, tout ce dont le lecteur a besoin pour comprendre et étudier les textes proposés, c'est-à-dire avant tout des introductions substantielles et des glossaires complets.

Notre ami était la droiture et la loyauté mêmes. On pouvait avoir eu lui, une confiance sans bornes, — l'Amicale des Anciens Légionnaires en sait quelque chose. Incapable, nous ne disons pas de trahison, mais même de caprice ou d'inconstance, il n'était pas moins sûr qu'attachant. Il était modeste aussi, et il était bon. Il recherchait les occasions d'obliger, et ne se sentait jamais plus heureux que lorsqu'il pouvait rendre service. Cette bonté n'avait rien d'aveugle ni de faible. Cordier savait prendre parti pour les gens et pour les thèses qu'il aimait. Il les soutenait ardemment. Il ne fuyait pas la discussion, où il excellait. Il savait écouter, il savait répliquer. Il entrait dans les raisons de l'interlocuteur, sans abandonner les siennes. Il était capable de confesser qu'il s'était trompé. Mais c'est à lui que l'événement donnait en général raison. Il n'en voulait pas aux autres de leurs erreurs. Seule la mauvaise foi, sans beaucoup le surprendre, l'indignait.

Cet homme charmant a été, comme il le méritait de l'être, très aimé. Il était touchant de voir comme ses collaborateurs annamites et chinois l'assistaient et le servaient. C'est qu'ils l'adoraient, en l'admirant, et qu'ils étaient dignes de ce savant linguiste. Ils ne faisaient, au surplus, que lui rendre l'affection qu'il leur donnait, car il leur était très attaché.

Mais voici qu'il s'en va, ce bon ouvrier, déjà au déclin de l'âge, et néanmoins prématûrement. Nous ne recevrons plus de lui ces recherches sur la littérature chinoise et annamite dont il nous a annoncé la préparation en février dernier.

Il nous laisse un bel exemple. Nous garderons fidèlement son souvenir, comme celui d'un savant linguiste et d'un grand annamitisaient, et aussi comme celui d'un juste et d'un sage, de qui la vie fut des plus nobles.

A. T.

---

CHRONIQUE DE LA VILLE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1937, p. 2)

*Bulletin de la Société d'enseignement mutuel du Tonkin.* — Le numéro qui vient de paraître est, comme les précédents, sérieux, instructif et varié. Il s'ouvre par un article de notre regretté collaborateur et ami M. Georges Cordier, sur la condition de la femme annamite, étudiée à travers le folklore tonkinois. La Société d'enseignement mutuel salue la mémoire de l'auteur en ces termes : « Depuis quinze ans, G. Cordier avait accepté de partager avec plusieurs de nos collègues le travail tout désintéressé de traduire en français de vieux poèmes annamites. On a pu constater l'essor que cette collaboration continue nous a permis de donner à l'œuvre qui se poursuit ici.

G. Cordier avait des aptitudes de premier ordre pour une pareille tâche. Parlant et écrivant l'annamite et le chinois comme un vieux lettré de chez nous, doué d'une puissance de travail très considérable, d'une mémoire puissante et sûre, il avait acquis une quantité énorme de connaissances positives sur les sujets très variés que sa curiosité naturelle et un sens très aiguisé des exigences de la linguistique annamite l'avaient conduit à étudier. La large part qu'il avait faite à cette étude ne l'empêchaient pas de continuer à s'occuper du mouvement général des idées parmi nos compatriotes. Sa collaboration à divers journaux en est la preuve. En adressant à sa mémoire un hommage de pieuse reconnaissance, nous avons l'assurance d'exprimer les sentiments de tous les membres de la Société. Puisse l'esprit de désintéressement et de loyauté scientifique de notre ami continuer à inspirer notre œuvre et puissions-nous continuer à travailler avec la même activité dont il avait donné l'exemple dans ses dictionnaires et dont sa vie tout entière a été l'illustration ! »

Les autres articles de ce numéro sont : Notions pratiques d'hygiène scolaire à l'usage des maîtres et des parents ; la Chine et la civilisation de l'ancien monde ; marques de porcelaines chinoises ; symbolisme au décor sino-annamite, etc. Ils sont traités avec toute la sûreté que pouvait donner une longue habitude de ces études, jointe à des qualités de critique éprouvées, comme on sait, dans d'autres domaines.

Dans la « bibliographie », on trouve douze comptes-rendus critiques, dont les conclusions nous paraissent fort sensées.

La Société d'enseignement mutuel a tenu à honneur de justifier son programme et les espérances qu'elle avait fait concevoir. Nous l'engageons à persister fermement dans la voie où elle est entrée, à ne pas craindre les recherches spéciales, les exercices de critique historique ou philologique, les discussions minutieuses et rigoureuses. Elle essaierait en vain de séduire le grand public ; qu'elle s'adresse au public compétent ; elle rendra ainsi service à la science, et elle élèvera le niveau de l'enseignement franco-annamite.

---

Les livres  
« Étude sur la littérature annamite »  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1941, p. 2)

Des presses de l'imprimerie « Trung-Bac » à Hanoï vient de sortir (en vente Librairie Taupin, rue Paul-Bert, Hanoï) « Étude sur la littérature annamite ». Troisième partie « La Chanson », de Georges Cordier, chef du bureau des traductions près la cour d'appel de Hanoï, membre correspondant de l'École française d'Extrême-Orient et de l'Académie des Sciences coloniales.

S'adressant au lecteur, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> A. G. Cordier écrit en tête du livre :

Une mort prématurée a empêché l'auteur de faire paraître cet ouvrage. Mais ce travail ayant nécessité de sa part de longues et consciencieuses recherches et faisant partie d'un ensemble, « Étude sur la littérature annamite », dont deux parties ont déjà paru, il m'a semblé opportun de la publier.

Si, au cours de ce volume, quelques erreurs ont pu se glisser, en dépit de tous nos soins et malgré l'aide précieuse que des amis, anciens et fidèles collaborateurs de Georges m'ont affectueusement prêté, je prie le lecteur de m'en excuser et de ne les attribuer qu'à moi-même qui en suis seule responsable.

A. G. CORDIER

Nous devons remercier ici M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> A. G. Cordier de n'avoir point laissé à l'écart « La Chanson » qui complète si heureusement les deux premiers ouvrages déjà parus.

L'érudition s'étale large, soignée, précise à chaque page de « la Chanson » comme dans tout ce qu'a écrit A.G. Cordier.

Et les amis du si regretté défunt, qui attendaient avec quelque anxiété — mais confiance cependant, sachant la part qu'avait toujours prise madame Cordier aux travaux de son mari — la parution du 3<sup>e</sup> et dernier volume ont classé avec piété « la Chanson » dans leur bibliothèque en adressant une pensée émue à la mémoire de Georges Cordier.

A. T.  
\_\_\_\_\_